

POIX DU NORD

FLASH INFOS



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Trois mots caractérisent cette rentrée 2017 : **incertitudes, inquiétudes... espoir !**

Il n'est pas dans mes habitudes de donner une image pessimiste de la vie locale et de ses perspectives mais cette fois la coupe est pleine !

Au niveau des **incertitudes**, elles sont nombreuses :

Elles concernent tout d'abord ce que l'on appelle les contrats aidés (Contrat Unique d'Insertion, Contrat Emploi Avenir) ; notre commune bénéficie de 9 contrats de ce type à comparer à 17 emplois de salariés titulaires ; c'est un ratio très raisonnable.

L'affectation de ces contrats se répartit en 4 contrats aux écoles, 3 aux services techniques, un A.S.V.P. (**A**gent de **S**urveillance de la **V**oie **P**ublique) et un jeune en Contrat Emploi Avenir :

- Perdre le bénéfice de ces contrats, c'est clairement pénaliser l'aide aux enseignants de maternelles, dégrader les conditions de service du restaurant scolaire, être limité dans l'application des mesures de sécurité mises en place et réduire les multiples services rendus par nos équipes techniques.
- Les remplacer par des emplois contractuels, c'est un surcoût en 2018 de 40.000 € et en 2019 de 80.000 €... c'est impossible pour notre budget !

Une seconde lourde incertitude pèse sur les revenus fiscaux de la Commune avec la très forte réduction du produit de la taxe d'habitation. Nous n'avons actuellement aucune information sur le dispositif de compensation qui devrait être mis en place.

Quant à nos dotations, on parle simplement d'une stabilisation en 2018 après une réduction de 17 % au cours des 3 dernières années.

A côté de ces incertitudes des ressources assurant le fonctionnement de nos services, il y a également des interrogations sur les aides aux investissements liées à la baisse de subventions de l'Etat, du Département, de la Région.

Ces incertitudes, évidemment, génèrent des **inquiétudes**. Celles-ci concernent aussi bien la réduction des services à l'ensemble des administrés qu'à nos enfants et nos aînés en particulier. C'est le risque de devoir réduire nos subventions à nos écoles et à nos associations. C'est l'inquiétude de ne pouvoir mettre en œuvre notre plan d'accessibilité dans les délais prévus.

Oser l'**espoir**, c'est un vrai pari. Il se situe cependant à plusieurs niveaux :

- Il y a d'abord le combat collectif que nous menons, nous élus locaux, avec le puissant soutien de l'association des Maires de France tant au niveau Régional que National. C'est aussi, je le reconnais volontiers, l'écoute attentive de notre Députée qui nous a aidés à sauvegarder 3 contrats aidés (même si c'est à des taux réduits) qui venaient à échéance en septembre. C'est aussi, semble-t-il, la prise en compte de la ruralité qu'annoncent les Pouvoirs Publics. J'espère que la réunion de travail avec notre nouveau Sous-Préfet à Poix du Nord, prévue le 6 novembre, nous apportera quelques premiers signes réels d'espoir.
- Bien sûr, nous poursuivons une politique rigoureuse de réduction des coûts mais celle-ci a ses limites, d'autant que plus de 50 % de ces coûts de fonctionnement correspondent aux charges de personnel.
- Il se pose évidemment la question de l'augmentation des impôts locaux. C'est un moyen ultime que nous n'utiliserons à minima que si nous y sommes absolument contraints.

Il y a fort heureusement des sources de **satisfaction** : elles nous viennent tout d'abord de réalisations que nous avons pu mener à leur terme dans le respect des budgets prévus ; il s'agit tout d'abord du très lourd chantier de rénovation de la rue du Château, de la rue et de la place Talma. Certes, les délais ont été un peu plus longs que prévus en raison de la découverte de sources ou petits cours d'eau qu'il a fallu détourner pour assurer la qualité et la durabilité des travaux.

Un second chantier est maintenant mené à son terme, à savoir le plan d'amélioration de la sécurité, en particulier pour les personnes les plus vulnérables (nos enfants, nos aînés, les personnes à mobilité réduite). Nous avons clairement tenté de « casser » la vitesse (même si nous avons toujours affaire à des irréductibles irresponsables). Ce sont en particulier les abords de nos écoles et de notre collège qui bénéficient de ce plan mais également la rue du Château. Je remercie Alain CLOEZ, adjoint aux travaux et à la sécurité, sa commission et le groupe de travail pour avoir mené à son terme cette difficile mission. Bien sûr, certaines imperfections peuvent apparaître, elles seront corrigées mais il fallait agir face à la dégradation de la sécurité et aux nombreux problèmes et litiges de stationnement.

Je relève également que les travaux en cours de notre collège assurent la pérennité ; que le plan de sécurisation de nos locaux scolaires a été validé par un avis favorable de la Commission de Sécurité et que l'exercice réalisé par nos pompiers (grand merci à eux) a mis en évidence la pertinence des possibilités d'accès.



Exercice de sécurité aux écoles

Il est aussi agréable de constater que le projet d'implantation d'un nouveau garage automobile à Poix du Nord se concrétise sur notre zone d'activités, face au cimetière. Je me réjouis que l'excellente collaboration entre **Christophe WILLERY** réalisateur du projet et la commune ait permis de tenir les délais fixés.

La vraie richesse se situe aussi dans le **souvenir** et l'**amitié**.

L'hommage rendu à **Michel THIERRY** en est le plus beau témoignage. Les nombreux participants ont tous été emprunts d'une profonde émotion et désormais notre étang communal s'appelle l'étang « Michel THIERRY ».

L'amitié, c'est aussi la très belle rencontre que nous avons eue encore cette année avec nos amis de Burgbrohl et ce sont les perspectives de réactivation de notre jumelage-marrainage avec Keighley dont la générosité s'était exprimée il y a près d'un siècle en nous offrant notre superbe salle des fêtes le « Keighley hall ».

De même, la vigueur de nos associations est le reflet de leur dynamisme et notre engagement envers nos aînés est reconnu et nous permet de bénéficier d'ateliers de la Communauté de Communes que nous relayons par des projets initiés maintenant par notre C.C.A.S.

D'autres sources de satisfaction vous seront décrites dans les présentations faites par l'équipe des Adjointes et des Conseillers Délégués auxquels j'associe l'ensemble des Conseillers Municipaux et des membres du C.C.A.S. qui œuvrent dans l'ombre mais avec un dévouement et un esprit d'équipe que j'ai le plaisir de mettre en évidence.

Et je termine par vous assurer que ce n'est pas l'agression dont j'ai été victime, certes regrettable, qui mettra un frein à ma détermination.

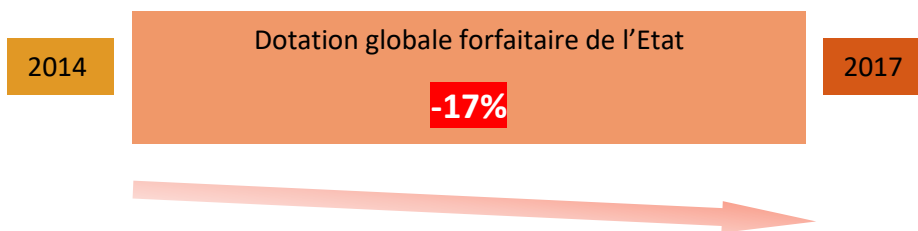
NOS FINANCES

Daniel RONCHIN, adjoint aux finances et la commission des finances.

➤ **AU NIVEAU DE LA COMMUNE**

Notre exercice 2017 se déroule conformément aux prévisions, heureusement faites avec prudence, mais nous n'avons plus aucune marge de sécurité tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement.

Cette situation, nettement plus tendue que dans le passé, résulte surtout de la réduction de la dotation globale forfaitaire allouée par l'Etat qui a été réduite de 60.000 € entre 2014 (358.413 €) et 2017 (297.774€) ...



Rappelons que l'Etat nous a aussi imposé des charges nouvelles comme par exemple les activités périscolaires qui nous ont coûté en moyenne 13.000 €/an ainsi que l'obligation de mise en accessibilité de tous nos bâtiments publics.

Nous avons d'autre part eu, au cours de cet exercice 2017, à supporter des frais exceptionnels d'ordre fiscal et juridique (10.000 € de droits de mutation et de frais notariés pour lever l'option d'achat des locaux de la chocolaterie, rachat certes pour un franc symbolique (0,15 €) mais avec les frais à notre charge, calculés sur la valeur réelle du bien) et 5.000 € de frais d'avocat dans le cadre de l'action en justice que M. le Maire mène avec succès contre les constructions illicites (la décision de justice du 15 septembre est totalement en notre faveur avec des dommages et intérêts obtenus par la commune et l'obligation de détruire ... mais les personnes concernées font appel).

Fort heureusement, au niveau du budget d'investissement, nous avons été prudents dans les montants votés pour les travaux de la rue du Château, de la rue et de la place Talma ce qui nous a permis de reporter la somme de 15.000 € pour financer le plan de sécurité, de stationnement et de circulation (coût global 25.000 €) mis en place depuis début septembre.

D'ici la fin de l'année, nous financerons deux chantiers importants :

- le nouveau parking du cimetière : 43.000 €,
- la mise en accessibilité de la salle St Martin, de la salle de musique, du City, de l'accès latéral à l'église et la création de toilettes PMR (**P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite) : 41.000 €.

Par contre, l'Etat nous ayant refusé la subvention de 25.500 €, nous sommes contraints de différer la mise en accessibilité de l'ancien cimetière et la réalisation de l'abri à l'étang communal. Une nouvelle demande a été faite au Conseil Départemental.

Pour 2018, nos craintes se situent sur le risque de dérive des frais de personnel (malgré un départ en retraite prévu et non remplacé) en raison de la forte réduction annoncée des contrats aidés. De même, nous sommes dans l'incertitude du devenir d'une partie de nos dotations. De nouvelles économies seront indispensables pour permettre de garder un minimum de capacité d'investissement.

Deux points positifs sont cependant à mettre en évidence :

- nous n'avons souscrit aucun nouvel emprunt à moyen ou long terme depuis le début du mandat, réduisant ainsi progressivement l'endettement de la commune,
- de même, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux au cours des 4 dernières années.

➤ **AU NIVEAU DU SERVICE DES EAUX**

C'est avec une certaine émotion que nous clôturons le dernier exercice du Service des Eaux avant sa cession imposée par la loi NOTRe (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique).

La négociation menée avec Noréade (filiale du SIDEN- SIAN) nous a permis d'obtenir :

- un lissage de l'évolution du prix de l'eau sur 12 ans (seul le prix de l'eau évoluera, les taxes qui représentent 70 % de votre facture d'eau restent inchangées),
- la reprise de tous nos emprunts en cours,
- une indemnité compensatrice de 10.000 €/an pendant 3 ans en contrepartie de la reprise par la commune du poste de la personne affectée à temps partiel au Service des Eaux,
- le reversement au budget de la Commune d'un éventuel excédent du Service des Eaux au 31 décembre 2017.

Cet éventuel excédent est malheureusement très aléatoire compte-tenu du montant des impayés cumulés depuis plusieurs années. Le Maire a entrepris, avec le concours de la secrétaire affectée à ce service, un plan rigoureux de recouvrement de ces créances (rappel puis mise en demeure puis convocation en Mairie...).

Si la procédure amiable échoue, le Maire transmet immédiatement les créances au comptable du Trésor Public pour un recouvrement forcé. Il est anormal que ce soit le budget du Service de l'Eau qui supporte les impayés des redevables.

Précisons que nous resterons propriétaire du château d'eau ainsi que de notre réseau d'eau mais l'entretien incombera totalement à Noréade.

URBANISME, CADRE DE VIE, GESTION DES SALLES

Joël DEHOVE, adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la gestion des salles et la commission « urbanisme/cadre de vie ».

➤ **L'URBANISME**

Le principal chantier du mandat en matière d'urbanisme concerne le futur **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**.

Rappelons :

- Que depuis 2016, la compétence au niveau du droit des sols, incluant essentiellement l'urbanisme, est transférée à la **Communauté de Communes du Pays de Mormal** (CCPM).
- Que notre **Plan d'Occupation des Sols** (POS) datant de 1994 est toujours applicable pendant la période transitoire de 2016 à 2019, mais l'instruction des dossiers est faite au niveau de la CCPM.
- Qu'au niveau du PLUI, l'année 2016 a été consacrée au diagnostic, l'année 2017 à la détermination de l'orientation générale du PLUI et, en particulier, à l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) ; en 2018 se mettront en place les règles administratives et juridiques pour une application à l'horizon 2019.
- Que les règles fixées le seront pour une durée de 20 ans.

De multiples réunions de travail auxquelles je participe ont lieu au sein de la CCPM et j'ai organisé avec le Maire un groupe de travail au niveau de la Commune dont l'objectif est de formuler des propositions pour le futur PLUI.

Une information de la population se fait à la fois sous forme de réunions publiques et d'une exposition itinérante.

Les prochaines réunions publiques auront lieu :

- Mardi 24 octobre de 18 h à 20 h à la salle des fêtes de Bavay sur la thématique de l'Economie,
- Lundi 6 novembre de 14 h à 16 h au carré des saveurs à Maroilles sur la thématique « Mobilité et Déplacements »,
- Vendredi 24 novembre de 17 h à 19 h au carré des saveurs à Maroilles sur la thématique de l'Environnement.

En ce qui concerne l'exposition itinérante sur le PADD, les deux prochaines ont lieu :

- du 02 octobre au 31 octobre 2017 dans le hall de la Mairie de Landrecies.
- du 03 novembre au 30 novembre 2017 dans le hall de la Mairie de Bavay.

Vous êtes invités à participer à ces réunions publiques et à prendre connaissance du projet au travers l'exposition itinérante.

Pour notre Commune, nous organiserons une réunion publique d'information fin 2017 ou début 2018 en fonction de l'avancée du dossier.

En l'état actuel, les 3 axes majeurs du PADD sont définis comme suit :

1. Développer l'économie locale et renforcer l'attractivité économique du territoire,
2. Préserver les richesses du Patrimoine naturel et culturel : placer le tourisme au cœur du développement économique intercommunal,
3. Maitriser le développement urbain avec une prévision de construire 3.170 logements sur le territoire de l'intercommunalité, de 2017 à 2036, afin de s'adapter à une croissance prévisible de la population de 4 % (900 de ces logements correspondraient à cette croissance).

L'orientation générale du PADD est de veiller à une gestion économique du foncier avec 2/3 des logements qui devront être construits à l'intérieur de l'enveloppe urbaine déterminée pour chaque commune. Il y aura donc l'obligation d'investir prioritairement le foncier disponible en comblant les « dents creuses » et en rénovant les logements vacants.

En dehors de cette enveloppe urbaine, chaque commune se voit affecter une surface « constructible ». Pour Poix du Nord, elle est de 2,07 hectares pour les 20 ans à venir. C'est évidemment un point essentiel qui fera l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal et d'une réunion publique d'information.

Au niveau local, deux permis de construire concernant directement la Commune ont été accordés :

- L'extension du cimetière avec création du nouveau parking,
- La mise en accessibilité du périmètre salle de musique, salle St Martin, City stade et église avec la réalisation d'une rampe d'accès à la salle de musique.

Les travaux correspondants sont maintenant en cours.

➤ **LES COMMEMORATIONS**

Le 30 avril, place Aimé JOVENIAUX : journée souvenir de la Déportation avec un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

A l'issue du traditionnel défilé du 1^{er} mai, a eu lieu la remise des médailles du travail et diplômes d'honneur à nos récipiendaires :

Echelon Argent

Paul PAGNIEZ
Christophe BERTAUX

Echelon Vermeil

Marc PETOUX

Echelon Or

Pascal PETOUX
Jean-Louis TAHON

Echelon Grand Or

Daniel HALVOET
José LOPEZ

Toutes nos félicitations !

La commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 a vu, de nouveau, une participation importante de plusieurs de nos associations, des enfants des écoles, des enseignants et des parents, ainsi que de la chorale. Je les en remercie vivement.

Au cours de la cérémonie, au cimetière britannique, un hommage particulier a été rendu à **François BEDNAREK**, résistant de l'ombre, qui a sauvé de nombreuses vies podéennes.

La cérémonie de l'Appel du 18 juin a dû être avancée au samedi 17 juin en raison des élections présidentielles. Malgré cela, une participation significative a traduit la réalité de la mémoire.

Le défilé et la commémoration du 14 juillet ont bénéficié de la même participation des associations, enfants des écoles, chorale avant les jeux et festivités de l'après-midi organisés par ma collègue, Séverine DELOBELLE.

➤ **LE CADRE DE VIE**

Le dimanche 5 mars, s'est déroulée la réunion des jardins amateurs avec plus de 40 participants venus écouter la très intéressante conférence de **Jean-Michel LASSELIN** sur la permaculture et la culture au naturel.

Le 22 juillet 2017 a eu lieu le passage du jury du concours des maisons fleuries qui a réuni cette année 23 participants. Une exposition photos de ces jardins a été présentée le dimanche 15 octobre à l'occasion de la proclamation des résultats et de la remise des récompenses.



La réunion des jardins amateurs

NOS TRAVAUX, NOTRE SECURITE

Alain CLOEZ, adjoint aux travaux, au Service des Eaux et à la sécurité, la commission des travaux et le groupe de travail sur la sécurité et l'accessibilité.

L'année 2017 est celle de l'aboutissement de ce qui constituera un chantier majeur de notre mandat : les **travaux de voirie** (chaussée, trottoirs et bordures) rue du château, rue et place Talma.

Tout d'abord, je tiens à remercier les riverains de la rue du Château, de la rue et de place Talma pour leur compréhension pendant toute la durée de ces travaux. Nous avons, de notre côté, essayé de régler chaque fois les problèmes particuliers qui pouvaient se poser avec une bonne collaboration des 2 entreprises (Lorban pour l'assainissement et les Carrières d'Houdain pour la voirie).

C'est un chantier qui a révélé pas mal de surprises par la nature du sol et la présence de sources. Nous avons pris l'option de renforcer autant que nécessaire le sous-sol, même si cela a été générateur de coûts supplémentaires (mais nous avons anticipé au niveau du budget) et de prolongation de la durée des travaux.

Cette réalisation faite, se posait la question de la sécurisation de la rue du Château et de la rue et de la place Talma.

Après consultation des services de l'Équipement, de la Gendarmerie, nous avons opté pour des écluses doubles. C'est la solution aujourd'hui retenue dans la majorité des communes ; ce dispositif ne crée pas de nuisances sonores pour le voisinage et n'est pas agressif pour les véhicules. Peut-être faudra-t-il y ajouter des potelets pour imposer le respect de ces écluses lorsque des véhicules n'y sont pas stationnés... et des contrôles de vitesse seront effectués !

C'est effectivement la **sécurité, la circulation et le stationnement** qui constituent un autre grand chantier qui vient d'aboutir, au moins momentanément. L'objectif est double : sécuriser les points sensibles et en particulier protéger nos enfants tant au niveau des écoles que du collège et, d'autre part, limiter les problèmes de stationnement, sources de nombreux conflits de voisinage.

Comme vous avez pu le constater au cours de l'année, ce furent d'abord la mise en sens unique de la rue de la République et la création d'emplacements délimités dans cette rue, puis face à la boulangerie et à proximité des écoles.

Ce fut, avant la rentrée, la sécurisation du collège avec la création d'un stop rue Henri Roland et la délimitation du stationnement pour améliorer la visibilité ; puis la sécurisation des écoles par les « cédez le passage » rue Pasteur et enfin l'inversion du sens de circulation de la rue des Arts pour améliorer la visibilité dans son intersection avec la rue du calvaire et la mise en place d'un stationnement unilatéral délimité rue du calvaire.

Tous ces travaux ont été faits après consultation des services de l'État et du Département et le choix d'une entreprise spécialisée dans ce domaine. Il y a certes quelques réclamations (très limitées) mais le constat est que, très largement, ces travaux améliorent la sécurité et règlent au moins, en grande partie, les problèmes de stationnement.

Il en est de même pour le stationnement des poids lourds qui sera interdit définitivement à partir du 1^{er} janvier 2018. Une phase transitoire a été négociée entre le Maire et les chauffeurs concernés en recherchant des solutions externes, en incluant une demande, dans le PLUI, d'un parking poids lourds intercommunal ; la commune seule n'ayant pas les moyens de le réaliser (les devis se situaient aux environs de 35.000 €). C'est par contre, par la concertation, que ce point est en cours de résolution.

A côté de ces deux grands chantiers, il y a toujours des travaux d'entretien, de rénovation qui sont à réaliser chaque année avec des contraintes environnementales de plus en plus sévères. C'est là que nous mobilisons nos services techniques dont nous espérons le retour à un effectif complet le plus rapidement possible ; la mobilisation de chacun étant indispensable dans le difficile contexte actuel et à venir.

De même, si les contrats aidés venaient à nous être refusés, nous serions contraints de revoir certaines de nos missions.

Rappelons simplement les principaux travaux réguliers :

- Maintien en état et parfois rénovation de nos bâtiments communaux,
- Travaux de sécurité dans nos salles de classe,
- Travaux d'entretien du stade et des vestiaires,
- Entretien de l'ensemble de nos espaces verts (avec l'interdiction des produits phytosanitaires), de nos espaces fleuris, de notre cimetière communal (avec une sécurisation des tombes abandonnées en accompagnement de la procédure de reprise que lance le Maire avec le concours de notre Policier Municipal),
- Entretien de notre étang communal avec la prévision de la réalisation d'un bâtiment « abri des pêcheurs »,
- Entretien permanent de nos ruelles, nos voyettes, et aussi des fils d'eau.



Rénovation façade de la salle de musique

Je termine par un appel à tous nos utilisateurs d'espaces ou de salles communales, leur demandant de les respecter et de tout faire pour limiter les déperditions d'énergie par des gestes simples : fermer les portes, éteindre les lumières...

De même, pour nos équipes techniques, avec qui je collabore au quotidien, je soutiens une politique de formation active pour qu'elles puissent acquérir de nouvelles compétences, une réelle polyvalence à votre service.

Dès à présent, il apparaît que l'année 2018 sera limitée en travaux neufs compte-tenu des restrictions budgétaires et ce sera une année de recherche permanente de toutes les sources d'économies encore possibles dans nos frais de fonctionnement.

NOS ECOLES, NOTRE VIE SOCIALE ET LA SOLIDARITE

Ludivine JOVENIAUX, adjointe à la vie scolaire, aux affaires familiales et sociales, la commission des affaires sociale et le C.C.A.S.

➤ **NOS ECOLES**

Le retour aux 4 jours de classe est évidemment l'évènement marquant de cette rentrée 2017.

Après une délibération conjointe, à une très large majorité, du Conseil Municipal et du Conseil d'Ecole en faveur du retour aux 4 jours, l'Inspecteur d'Académie a soumis au Rectorat cette demande. Ce n'est que mi-juillet qu'une réponse positive nous fût apportée.

Cette décision impliquait l'arrêt des **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)** et nécessitait une réorganisation complète de l'activité de notre personnel affecté aux écoles et aux activités périscolaires. Je tiens à rendre hommage à **Christian JEUNE** qui fut à mes côtés l'organisateur en 2014 de ces activités, lesquelles connurent pendant 3 ans un réel succès avec une participation moyenne de 160 enfants. Je remercie Margot VINCENT de son excellent travail de coordination et de suivi ainsi que tous les intervenants pour leur implication et la qualité du travail fourni.

Fin juillet, il a fallu, dans la précipitation, décider si nous allions mettre en place un dispositif d'accueil et d'activités le mercredi matin. Nous avons lancé une consultation auprès de tous les parents. A l'issue de celle-ci, le Conseil Municipal décida la mise en place, dès la rentrée, d'une garderie le mercredi matin de 7 h 30 à 9 h suivie d'activités extrascolaires de 9 h à 12 h avec une collation pour les enfants. Une participation de 1 €/heure et de 3 € pour les 3 heures a été demandée aux parents. Cette participation couvre environ la moitié des coûts directs de la garderie et des activités ; la Commune assure le complément.

C'est le personnel des écoles (ATSEM et agents contractuels en contrats aidés) qui assure ces missions.

Malgré cette réorganisation faite dans de brefs délais, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un effectif stable de 260 élèves répartis dans 11 classes.

Le non-renouvellement de 2 agents en contrat aidé aurait pu perturber cette rentrée mais le Conseil Municipal, dans l'attente des négociations menées par le Maire, accepta que la Commune prenne en charge directement ces 2 postes. Fort heureusement, les recours exercés par le Maire aboutirent au renouvellement de ces contrats aidés avec effet rétroactif au 4 septembre.

C'est maintenant environ 30 enfants qui fréquentent la garderie et les activités extrascolaires le mercredi matin.

D'autre part, suite aux recommandations de la commission de sécurité, des travaux ont été réalisés cet été par le personnel communal (mise aux normes électriques, portes coupe-feu, réaménagement du stockage) et se poursuivront aux vacances de Toussaint et de Noël.

Nous avons également reçu les jeux extérieurs pour agrémenter la cour des enfants de maternelle qui seront installés à l'issue des travaux de sécurité.

A noter également que, dans le cadre de nos bonnes traditions, nous avons récompensé lors de la fête des écoles les élèves de CM2 passant au collège en leur offrant une calculatrice scientifique conforme à la demande de l'Education Nationale complétée par un joli livre.

Nous poursuivrons cette année encore les traditionnelles fêtes de St Nicolas et de Noël avec distribution de friandises et de cadeaux aux enfants des écoles.



La remise des calculatrices et des livres

➤ **LA VIE SOCIALE ET LA SOLIDARITE**

Des opérations importantes initiées en 2016 se poursuivent :

- la consultation des nourrissons dans le cadre de la P.M.I (**P**rotection **M**aternelle **I**nfantile) le premier lundi de chaque mois,
- les Restos du Cœur, après leur campagne d'été, reprendront leur activité salle de l'ancienne pharmacie début novembre.

Notre solidarité s'est manifestée envers nos aînés par les visites individuelles lorsque le plan « canicule » a été déclenché cet été.

Cette solidarité a encore été présente dans le cadre de la contribution au financement d'un tricycle adapté pour un collégien de Poix du Nord, souffrant d'un handicap.

La solidarité, c'est aussi la réponse apportée chaque fois qu'il est sollicité, par notre C.C.A.S pour des secours ponctuels mais aussi par des actions concertées avec d'autres organismes et les services sociaux du Département et de la Communauté de Communes.

Notre C.C.A.S. se mobilise également pour le colis de aînés (participation portée de 6 à 7 €), pour des travaux d'amélioration et de bonne gestion des jardins ouvriers, en ayant eu le plaisir de mettre à l'honneur cet été, par une réception sur le site même des jardins, la doyenne de nos jardins : **Madame Andrée SOUFFLET**.

De plus, le C.C.A.S. vient de répondre à l'appel à projets de la Communauté de Communes et a proposé la création, pour les aînés d'un atelier de relaxation et de deux ateliers d'initiation à l'informatique. Les dossiers ont été déposés pour le 30 septembre et les décisions seront connues fin octobre.

Il faut aussi noter l'engagement d'une jeune en service civique (Emilie PAYEN) depuis mi-septembre, pour une durée de 9 mois, qui reprendra l'enquête menée auprès des aînés pour bien leur faire connaître les dispositifs dont ils peuvent bénéficier, recueillir leurs besoins, en étroite liaison avec le Maire, qui est référent pour la Communauté de Communes de l'opération « **Communauté Amie Des Aînés** » (CADA). Notre jeune service civique suivra également les ateliers initiés par la C.C.P.M. pour la mémoire, la nutrition, les premiers secours qui démarreront prochainement (une information a été diffusée individuellement à tous les seniors concernés).

L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Séverine DELOBELLE, adjointe à l'animation de la vie locale, la jeunesse et les sports et la commission Animation de la vie locale.

NOS FESTIVITES

Tout d'abord une rapide rétrospective depuis notre dernier bulletin municipal :

♦ Avril :

- Le 2 : Le matin, le premier parcours du cœur a rencontré un beau succès avec plus de 120 participants et 270 € collectés pour la Fédération Française du Cœur. L'après-midi, le concert de printemps de l'harmonie, bénéficia en première partie du concours de notre talentueux groupe podéen Parisse Métisse et ce fut l'occasion de présenter notre école de musique.
- Le 15 : la chasse aux œufs au parc Wallerand agrémentée de jeux gonflables a accueilli plus de 100 enfants.



Départ de la chasse aux œufs

♦ Mai :

- Les 12 -13 et 14 : l'association les Amis de Burgbrohl et la municipalité ont accueilli leurs hôtes allemands avec un programme de visites et de festivités. A noter que la Présidente du club de cyclo et son compagnon ont effectué le trajet Burgbrohl/Poix du Nord (360 kms) en vélo ; un rude défi pour nous, les podéens, si nous voulons leur rendre la pareille !

♦ Juin :

- Le 23 : les feux de la St Jean organisés par l'association des sociétés podéennes et la commune ont connu un franc succès, en bénéficiant d'une météo favorable.

♦ Juillet :

- Les 14 et 15 furent deux jours d'animations intenses avec les jeux pour les enfants autour de la place Talma, la découverte de jeux anciens avec les « Enjeux Podéens » et des ateliers très prisés organisés par les pompiers. Le robot « Transformer » contribua à l'animation puis ce fut le toujours spectaculaire envol des ballons suivi de la retraite aux flambeaux, accompagnée de chars décorés et clôturée par un lâcher de lanternes célestes au stade. Les festivités se poursuivirent le lendemain avec le concert gratuit de Michael FORTUNATI sur le thème des années 80 et le feu d'artifice au stade.



Les enfants autour de « Transformer »

♦ **Août :**

- Le traditionnel tournoi de pétanque et le ball-trap des 14 et 15 août ont connu une très belle participation, la Municipalité s'y associant en offrant des lots.

♦ **Septembre :**

- Le 2 : lors de la finale du concours de pêche, ce fut l'émouvante cérémonie en hommage à Michel THIERRY.
- Le 16 : à l'occasion de la journée du patrimoine, se déroula un concert exceptionnel associant orgue, trompette, flûte traversière, enrichi par les commentaires éclairés de l'Abbé PITON sur notre église et ses vitraux, clôturé de belle façon par la chorale paroissiale.

♦ **Octobre :**

- Le mois s'ouvrit par notre traditionnel et chaleureux repas des aînés avec une animation sur le thème « Tropical », ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les couples célébrant leurs noces d'or et de diamant.

Il nous est agréable de les citer :

Jean-Marie et Marie-Danièle DUMAS
Gérard et Jacqueline CLAUDOT
Joël et Evelyne DREUMONT

célébrant leurs noces d'Or

et nous eûmes une pensée toute particulière pour **Robert et Nadine LAMBOURG**, à l'occasion de leurs noces de diamant.

- Le 21 : dans le cadre de l'opération « Bibliothèque en fête », financée par la CCPM, ce sont les enfants de 8 à 12 ans qui s'initient à un atelier culinaire.

♦ **Novembre :**

- A l'occasion de la ducasse, nous aurons le plaisir d'écouter le dimanche 12 le concert de notre harmonie.
- Le 25 : ce sera la grande journée du Téléthon à la salle des sports avec des ateliers, tournois sportifs, de la marche...
- Le 26 : le concert à l'église avec « Duo Opéra » clôturera cette contribution au Téléthon.

♦ **Décembre :**

- Le 6 : la Municipalité offrira à tous les enfants un spectacle de Noël à 18 h à la salle des fêtes.
- De nombreuses manifestations organisées par les écoles et les associations animeront ce dernier mois de l'année.

➤ **L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE**

Le fleurissement a poursuivi sa progression cette année avec de nouvelles créations d'espaces et un effort particulier d'entretien par les services techniques (merci à mon collègue Alain).

Un évènement important tendant à faire reconnaître les efforts accomplis au niveau de l'embellissement de notre commune a eu lieu le 25 juillet avec le passage du jury des villes et villages fleuris... le résultat sera connu en novembre et nous avons été invités, dès à présent, à poursuivre des projets tels que le troc de plantes, le développement écologique, la valorisation du patrimoine et peut-être la réalisation d'une serre aux ateliers municipaux.

Comme les années précédentes, notre commune s'illuminera pour Noël et la fin d'année ; cependant, il n'y aura pas de nouvelles illuminations cette année pour des raisons budgétaires.

➤ **L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE**

Ce sont maintenant 33 associations qui y contribuent, que nous encourageons, soutenons et accompagnons. (Leurs différentes manifestations sont reprises dans le calendrier des festivités).

Au niveau communal, en association avec l'harmonie municipale, notre école de musique vient de reprendre ses activités avec maintenant l'enseignement de divers instruments : flûte traversière, guitare, batterie, piano...

NOTRE CENTRE AERE

Jean-Léon NOISETTE, conseiller délégué.

Notre centre aéré d'été s'est déroulé du 10 au 28 juillet (suite au décalage de la date des vacances scolaires).

Il a accueilli 137 enfants sous la responsabilité de Séverine BETHEGNIES, directrice, et Valérie DEPARIS, sous-directrice, avec le concours de 15 animateurs et animatrices.

Chaque semaine, des thèmes différents étaient proposés aux enfants : le monde fantastique, voyage dans l'espace, le jour et la nuit...

De multiples sorties se déroulèrent pendant le centre : piscine à Le Cateau, cinéma, parc de la Rhônelle, Valigloo à Valenciennes, Caval'kid à St Amand, labyrinthe de Raismes.

Le camping au gîte de Salesches pour les plus grands (40 enfants) fut unanimement apprécié et les plus petits se retrouvèrent avec plaisir pour un bivouac dans l'enceinte du centre.

Une nouvelle formule a été proposée pour la fête de clôture avec tout d'abord une kermesse autour de la salle des fêtes, puis des danses à l'intérieur faisant la joie des enfants et des parents. Cette nouvelle formule sera reconduite l'an prochain.

Le bilan dressé par la C.C.P.M. fut particulièrement satisfaisant pour notre centre de Poix du Nord.

- **Nouveau** : Pour la première fois cette année, Poix du Nord a été retenu pour un accueil de loisirs pendant les vacances de Toussaint du 23 au 27 Octobre, pour 60 enfants (24 de moins de 6 ans et 36 de 7 à 17 ans).

NOTRE COMMUNICATION

Je tiens tout d'abord à souligner, le travail accompli par **Maryse CARLIER** à mes côtés pour la rédaction de tous les procès-verbaux de notre Conseil Municipal ainsi que de notre CCAS. De même, elle est la co-rédactrice de notre Flash infos et de notre bulletin municipal avec Geoffrey.

C'est une source d'économies importantes pour la communication de notre commune.

L'**information**, c'est l'importante mission à laquelle se consacre **Geoffrey PAUL**, conseiller délégué, qui assure l'animation de notre panneau d'information électronique, le suivi et la mise à jour de notre site informatique avec le concours de Catherine BAILLON et tout le travail d'assemblage et de préparation de la maquette de notre flash infos et de notre bulletin d'informations municipales. C'est aussi le « Monsieur nouvelles technologies » et notre conseiller sécurité compte-tenu de ses compétences professionnelles.

C'est ensemble que nous avons élaboré le projet d'ateliers informatiques pour nos aînés dans le cadre de l'appel à projets de la Communauté de Communes.

LA LIAISON AVEC LA CCPM

C'est, à mes côtés, la mission de **Roxane GHYS**, conseillère communautaire et conseillère déléguée.

En plus de sa participation aux commissions et aux réunions plénières de la Communauté de Communes liée à son mandat, sa mission de conseillère déléguée est d'assurer un rôle de liaison et de saisir les opportunités dont peut bénéficier notre Commune. Plusieurs manifestations se font grâce à ce travail, en particulier dans le cadre de l'utilisation du **Fonds d'Action Culturelle (F.A.C)**.

La diffusion de l'information permet souvent à de jeunes podéens de bénéficier de séjours organisés par la C.C.P.M (cet été en Espagne par exemple). Elle relaie aussi nos demandes locales (centre de loisirs à la Toussaint...).



II m'est aussi agréable de saluer l'engagement et la disponibilité de tous nos conseillers municipaux. C'est par exemple **Guy FACQ** qui a fait les plans d'évacuation de nos écoles et de la rampe d'accès à la salle de musique. Je salue également **toutes celles et ceux** largement engagés dans nos associations. Il en est de même des membres de notre CCAS.

Merci à eux.